

Echo du mois... : sur les ondes de Sottens

Autor(en): **Rms.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **76 (1949)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-226904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ECHOS DU MOIS...

Sur les ondes de Sottens...

C'est le 8 janvier 1949, à 14 h. 30, que notre « vieux langage » a eu les honneurs de la T. S. F.

Ayant reçu la communication de cette émission trop tard pour paraître dans le Nouveau Conteur vaudois de janvier, nous n'avons pu qu'en aviser, par écrit, M. Kissling.

Nous espérons que les participants à l'assemblée du Comptoir, aux aguets, l'auront repérée dans l'un ou l'autre « programme de Sottens »...

Il va sans dire que toutes les productions ne pouvaient y figurer et que le metteur en ondes a dû faire un « montage », triant, dans ce qu'il avait pu capter, le meilleur... radio-phoniquement parlant.

Toutes les voix ne se prêtent pas à voguer sur les ondes...

On peut le regretter, notamment pour « Lé vilhio canons et lé novy » de Marc à Louis, production qui avait été dite de façon si vivante par M. J. Dénéraz.

Mais avec « La cigâla et la fremi » de Mlle Décosterd, « La Damuzala et la Tschivra » de notre ami A.-L. Crisinel de Denezzy, « On'na ruda Gouairdza » de P. Golay-Favre, et « Portiet ié mariâ ona régente » de notre aimable correspondant H. Nicolier de La Forclaz, production malheureusement tronquée, cette première émission fut intéressante...

Peut-être eût-il mieux valu la « préparer » à l'avance dans le but d'une retransmission, elle eût été certainement plus marquante encore.

Nous ne reprocherons qu'une chose au sympathique speaker et c'est d'avoir « proprement » enterré le patois dans son préambule...

Certes, le vieux langage vaudois disparaît. Les jeunes s'en désintéressent. Il était inutile d'insister encore...

Pourquoi n'avoir pas introduit cette émission par une brève interview d'un patoisan convaincu et enthousiaste ?

Il y en a encore, et plus qu'on ne croit, qui sont vivants et bien vivants.

Salut et conservation !

rms.

VARIETE

L'étiquette

Il, y a quelques années, les communes qui faisaient un examen de repourvue pour choisir un instituteur, avaient coutume d'inviter tous les candidats pour un repas en commun. A ce moment-là, l'examen était terminé, mais le résultat pas encore proclamé. C'était la surprise du café noir, le pousse-café, quoi ! Ayant dégusté un bon repas, bien arrosé, les concurrents déçus faisaient moins mauvaise figure.

C'est au cours d'un de ces banquets qu'un inspecteur scolaire raconta l'anecdote suivante :

« Dans une petite ville des bords du Léman — appelons-la Ixe pour ne blesser personne ! — on avait eu deux excellents candidats : bonne réputation, renseignements parfaits, examen très satisfaisant. Bref, à cause de l'égalité des points, le jury n'avait pu tomber d'accord. « Attendons la fin du banquet ! » dit philosophiquement le président de la Commission scolaire.

Or le banquet fut ! On y servit des filets de perche au beurre noir. A la fin du repas, le président se leva pour proclamer les résultats. Il parla des deux candidats ex aequo et termina son discours par ces mots : « Force nous a été de tirer au sort et c'est M. Untel qui est nommé ! » Or, renseignements pris, on n'avait pas tiré au sort. Seulement, l'autre candidat avait mangé ses filets de perche avec un couteau ! »

L'inspecteur venait à peine de terminer sa petite histoire qu'on apporta des « tranches de colin à la maître d'hôtel ». Et les convives virent cette chose énorme : le monsieur qui venait de parler coupait son colin avec un couteau...

Alors, le syndic, qui était un pince-sans-rire, de glisser à l'oreille de l'inspecteur : « Dites-donc, vous n'auriez pas été nommé à Ixe, vous ! »

M. Matter.